

25 septembre 2013

La RT 2012, une avancée réglementaire importante inscrite dans un processus d'amélioration continue.

La RT 2012 c'est

- des économies d'énergie pour la France de 19 TWh d'énergie primaire (ep) par an soit plus de 150 TWh ep entre 2013 et 2020 et environ 15 Gt de CO2 évitées;
- des logements aux faibles dépenses en énergie et au confort assuré pour toute la durée de vie du bâtiment, se traduisant par une réduction sensible des factures énergétiques pour les occupants (d'un facteur 2 à 3 pour les consommations réglementées entre 2005 et 2012);
- la valorisation de produits innovants présentant une haute efficacité énergétique, éléments clé du positionnement des acteurs industriels, parmi lesquels de nombreuses PME visant également l'exportation;
- l'augmentation du marché des entreprises de bâtiment et la valorisation de leur savoir-faire dans un contexte profitable également au consommateur final de par la réduction des factures;
- la garantie de la faisabilité technico-économique des niveaux de la RT2012 grâce aux labels mis en œuvre depuis plusieurs années, et ayant rencontré un large succès et ceci hors de toute obligation : plus de 145 000 logements collectifs labellisés et plus de 43 000 maisons - soit un tiers des logements annuels - et plus de 1,1 millions de m² de tertiaire (les données de l'observatoire des bâtiments basse-consommation l'illustrent en fournissant des informations utiles aux pouvoirs publics et à la profession);
- l'appui sur une méthode de calcul élaborée en concertation étroite avec les professionnels, et qui permet la valorisation des éléments clés du travail de conception architecturale et bioclimatique et la prise en compte de l'innovation pour les produits industriels;
- des logiciels agréés qui permettent l'optimisation économique, énergétique et environnementale des projets;
- construire à faible consommation, au moment où tous espèrent un plan ambitieux de rénovation du parc bâti énérgivore (30 millions de logements), c'est aussi éviter des rénovations difficiles en 2050.

La RT 2012 montre une réelle avancée pour s'engager vers des bâtiments économes et à faible impact environnemental.

Elle doit s'inscrire dans un processus d'amélioration et s'enrichir du retour de l'expérimentation notamment issue des Régions.

Elle doit être accompagnée d'urgence par des labels de performance énergétique permettant d'être plus ambitieux en particulier sur le tertiaire.

Les informations de l'observatoire sur <http://www.observatoirebbc.org>

Contact : Yann DERVYN Directeur d'effinergie Tél : 04 67 99 01 01 - 07 61 98 56 78

Sébastien LEFEUVRE Responsable observatoire effinergie Tél : 04 67 99 01 03